

**ÉTABLISSEMENT**

SYVADE de la Guadeloupe
Résidence E. Webbe
RDC N°1 Escalier D - BP 41
97004 Pointe à Pitre

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SYVADE de la Guadeloupe (971).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Environnement

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Tri et conditionnement des emballages ménagers du territoire de la communauté d'agglomération du nord Basse-Terre.
Description: Tri et conditionnement des emballages ménagers du territoire de la communauté d'agglomération du nord Basse-Terre
Identifiant interne: MP2025FCS-10-Tri-lot 2.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90500000. 90510000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0002**

Identifiant interne: MP2025FCS-10-Tri-lot 2.
Titre: Tri et conditionnement des emballages ménagers du territoire de la communauté d'agglomération du nord Basse-Terre.
Description: Tri et conditionnement des emballages ménagers du territoire de la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90500000. 90510000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché est conclu pour une durée initiale d'un (1) an. L'exécution des prestations débutera à compter de la date de notification du contrat. Le marché est reconductible trois (3) fois, par périodes d'un (1) an. La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 2400000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Description : • Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, précisant : ? Le nom et l'adresse du candidat ? Si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire et répartition des prestations en cas de groupement conjoint ? Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés • Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, précisant les renseignements demandés à l'article 15 - Conditions de participation et moyens de preuve acceptables ou les documents établissant ses capacités, tels que demandés à ce même article. • L'indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans, • L'indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans, • Les références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans, • Les titres d'études et professionnels exigés du personnel d'encadrement, • Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché, • L'indication par l'opérateur de son accord à des contrôles par l'acheteur portant sur la capacité de production, sur sa capacité technique, sur ses moyens d'étude et de recherche et sur les mesures de contrôle de la qualité..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : 1. Prix des prestations pondéré à 60 % Le critère « prix » sera apprécié à partir du Devis quantitatif et Estimatif (DQE) établi par application des prix unitaires aux quantités indiquées au DQE. Avec application de la formule suivante : Note sur 100 = (prix le plus bas/prix de l'offre examinée) x 100..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Description : Valeur technique pondéré à 40 % Il est rappelé aux candidats l'importance du mémoire technique qui devra répondre de façon détaillée aux spécifications présentées dans les Cahiers des clauses administratives et techniques particulières..

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Un référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-4, L.551-10 à L.551-12, R.551-1, et R.551-3 à R.551-6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - Un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - Un recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421- 1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative) ; - Un recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 10/10/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : https://www.marches-securises.fr/entreprise/?module=recherche_consultations2.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 6 Mois

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 3.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Un référé précontractuel (articles L.551-1 à L.551-4, L.551-10 à L.551-12, R.551-1, et R.551-3 à R.551-6 du code de justice administrative), avant la signature du marché public ; - Un référé contractuel (articles L.551-13 à L.551-23, et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - Un recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421- 1 à R.421-7 du Code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative) ; - Un recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYVADE de la Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYVADE de la Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Basse-Terre

Organisation qui traite les offres : SYVADE de la Guadeloupe (971)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYVADE de la Guadeloupe (971).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20004470900018.
Adresse postale : Immeuble Cap Excellence (pôle technique), Grand-Camp.
Adresse postale : Immeuble Cap Excellence (pôle technique), Grand-Camp.
Ville : Les Abymes.
Code postal : 97139.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: syvade@syvadeguadeloupe.fr.
Téléphone: +33 590911072.
Télécopieur: +33 590822416.
Adresse internet: <https://www.syvadeguadeloupe.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Basse-Terre.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 179 710 009 00038.
Adresse postale : 34, chemin des Bougainvilliers, Cité Guillard.
Ville : Basse-Terre.
Code postal : 97100.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.
Téléphone: +33 590384900.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :fb28bc63-b321-4d33-a985-1a8b73d3d053
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 08/09/2025 à 09:07.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.